

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT VINGT-SIXIÈME (526^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 26 MARS 2024, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS ET EN VISIOCONFÉRENCE.

RESOLUTION CAD-13229

Création du Département de la création 3D
et du design numérique

- ATTENDU** le règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la Politique relative au mode de création, d'abolition, de fusion, de division d'un département et à la suspension de ses modes réguliers d'administration et de fonctionnement;
- ATTENDU** la résolution 2024-02-27_Resolution_APNAD_302 de l'assemblée du corps électoral de l'École NAD relative à la consultation en vue de la création d'un département de la création 3D et du design numérique;
- ATTENDU** le dossier de création d'un nouveau département de la création 3D et du design numérique;
- ATTENDU** la résolution CERC-8871 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la création du Département de la création 3D et du design numérique;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** procéder à la création du Département de la création 3D et du design numérique en conformité avec le dossier de création tel qu'annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon 
Signé avec ConsignO Cloud (28/03/2024)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Me Nathalie Gagnon

Saguenay, le 27 mars 2024